

Communiqué de presse

HARLAY AVOCATS (OLIVIER COGNARD) A ACCOMPAGNE LA START-UP KLAXIT LORS DE L'ACQUISITION D'IDVROOM

Klaxit, société spécialisée dans le covoiturage domicile-travail, a fait l'acquisition le 1^{er} juillet d'iDVroom, une filiale de la SNCF spécialisée dans le covoiturage courte distance. Klaxit a désormais le statut de numéro un en Europe.

Cette opération s'inscrit dans la politique de développement de Klaxit qui a bouclé début 2018 une levée de fonds de 3M€ auprès du groupe RATP, de Sodexo, de l'assureur MAIF, du fonds d'investissement INCO et de Via-ID.

Klaxit travaille actuellement sur une nouvelle levée de fonds d'envergure qui devrait être finalisée dans les tout prochains mois. Celle-ci permettra de financer une nouvelle accélération du développement de Klaxit notamment vers les collectivités locales.

Depuis son lancement en 2014 par Julien Honnart et Cyrille Courtière, Klaxit propose une offre de covoiturage pour les trajets domicile-travail. Klaxit assure plus de 2 millions de trajets proposés tous les jours sur sa plateforme. Initialement baptisée WayzUp, Klaxit compte aujourd'hui 265 entreprises clientes dont BNP Paribas, Orange, Carrefour, Nestlé ou encore Safran, ainsi que 30 collectivités locales partenaires.

Ce rachat de la filiale de covoiturage de la SNCF iDVroom permettra à Klaxit de poursuivre ce développement géographique, que ce soit en France ou en Europe.

Olivier Cognard (Associé) et Liên Lê (Senior Counsel) ont assisté Klaxit dans le cadre de cette acquisition.

Fabrice Perbost (Associé), Régis Bernard (Associé), Jonathan Saal (Senior Counsel), Maxime Marchand et Diane Pons ont également participé à cette opération.



Pour plus d'informations, veuillez contacter Olivier Cognard : ocognard@harlaylaw.com

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats co-dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard et Thibault Chareton intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.